

# PEYRAT DE BELLAC



**BULLETIN  
MUNICIPAL**

2016



# MOT DU MAIRE

## SOMMAIRE

Madame, Monsieur, Chèr(es) Ami(es),

Que le temps passe vite, l'année 2016 est déjà écoulée !

Et avec elle, son lot de mauvais moments mais aussi, heureusement de bons moments. Je ne vous referai pas un paragraphe sur les attentats qui ont encore touchés et encore endeuillés notre beau pays, la France, parce que les médias ont largement fait le nécessaire. Mais quand même, tout cela ne peut pas nous laisser indifférents et mes pensées vont vers toutes les familles qui ont été meurtries. Peyrat de Bellac est une commune où il fait bon vivre. En tout cas, c'est souvent que je l'entends dire lorsque je vais en réunion aussi bien sur le territoire de la communauté de communes du Haut Limousin que sur le territoire du canton de Bellac qui s'étire de Bussière Poitevine à Compreignac. Tout au long de cette année, la Gazette Peyrachonne vous a rendu compte de l'activité municipale, de la vie économique, associative... et les correspondants de presse ont pratiquement été toujours là pour vous relater les nombreux moments de notre vie locale et je les en remercie. Pour améliorer la qualité de vie et la sécurité des uns et des autres, sans oublier celle des enfants de l'école les 2 tilleuls, la municipalité a effectué les travaux ci-dessous :

- Le stade : d'importants travaux ont été effectués par des entreprises locales : la toiture et les menuiseries des vestiaires devenant vétustes, ont été changées,
  - La voirie : il faut continuer le programme de voirie pour que les routes que vous empruntez tous les jours et même plusieurs fois par jour soient en bon état,
  - L'église qui fait partie du patrimoine de la commune avait elle aussi besoin d'être entretenue et sécurisée au niveau du plafond de la nef gauche,
  - La salle multi-activités attenante au groupe scolaire : après un an de travaux, elle est terminée et donne entière satisfaction aux enfants, aux enseignants et aux bénévoles qui animent les activités périscolaires.
- D'autres travaux ont aussi été effectués mais je vous laisse les découvrir dans les pages qui suivent.

Ce qui fait aussi la richesse de notre commune, c'est son tissu associatif : 22 associations qui sont mobilisées, impliquées et porteuses de grands rendez-vous : repas pot au feu, marché de printemps, vide grenier, soirée entrecôtes, soirée tête de veau, la fête de l'huître et de la moule, les thés dansants, les lotos, les concours de belote, les compétitions sportives et récemment le Téléthon en partenariat avec notre commune voisine, Bellac. Ce sont tous ces moments de la vie associative qui font une commune animée et un quotidien plus agréable pour tous.

J'adresse un IMMENSE MERCI à tous les bénévoles de ces 22 associations !!

Je remercie également tous les commerçants et artisans qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal grâce à leurs encarts publicitaires.

Pour 2017, nos projets sont de continuer à entretenir les bâtiments communaux, de poursuivre la réfection de l'assainissement dans le bourg du haut, de prévoir la rénovation énergétique de l'éclairage public, de mener à bien le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, de poursuivre le développement du fleurissement de la commune, de réfléchir sur les illuminations de Noël 2017 et là, pour ces deux projets, j'aurai besoin de la participation et de l'avis des habitants de la commune.

INFOS ET SERVICES	
VIE COMMUNALE	2
FETES ET CEREMONIES	5
COMMUNUTE DE COMMUNES	11
PAYS HAUT-LIMOUSIN	14
PERMANENCES	15
VIE ASSOCIATIVE	16
	19

Crédit photos et rédactionnel : Mairie de Peyrat de Bellac  
Conception - Publicité - Bureau de dessin D. VALLE  
11 Le Paturat - 87700 ST MARTIN LE VIEUX - Tél. 05 55 70 32 84

Autre chantier important : la fusion des communautés de communes du Haut Limousin, de Basse Marche et de Brame Benaize qui sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour devenir la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche. Notre commune, Peyrat de Bellac sera représentée par 2 conseillers communautaires au lieu de 3. Il faut savoir que la loi impose, véritable déni de démocratie, que les communes ayant plusieurs conseillers à ce jour doivent délibérer pour élire ceux qui siègeront en janvier 2017, c'est ce que nous avons fait le 19 décembre 2016 et ainsi exclure de leur mandat ceux qui avaient été désignés par le suffrage universel en 2014. Le travail à conduire reste énorme.

A toutes et tous, je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël en famille et bien sûr je vous souhaite une très bonne année 2017. Je vous donne rendez-vous le 6 janvier 2017 à 18h30 pour la cérémonie des vœux à la salle polyvalente. Un cocktail clôturera ce moment de convivialité et de fraternité.

The town of Peyrat de Bellac is very happy to welcome you into the community. I am delighted to see that you are very well integrated among us because some of you are members of associations in the village, others organise, with their British and French neighbours, house warming parties in their beautiful gardens !!

I would like to thank you for playing a part in the life of the commune and hope it will continue for a long time. I wish you all a very Merry Christmas with your families and, of course, a very Happy New Year. I would like to invite you the 6th of January at half past six PM for a new year ceremony at the salle polyvalente. A cocktail will close this moment of conviviality and fraternity.

Le Maire  
Martine FREDAGUE-POUPON

**HOTEL DE VILLE** (rue de la Colline)  
Horaires d'ouverture du secrétariat au public :  
les lundi – mercredi – jeudi et vendredi de 8h à 12h et  
de 13h30 à 17h et le samedi matin de 8h45 à 12h.

**En raison d'une réorganisation des services, le secrétariat est actuellement fermé au public le mardi.**

Tél : **05.55.68.11.08** - Télécopie : 05.55.68.74.01  
Courriel : [mairiedepeyratdebellac@wanadoo.fr](mailto:mairiedepeyratdebellac@wanadoo.fr)

**Permanence du Maire ou d'un adjoint** : Madame le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.  
Merci de bien vouloir contacter le secrétariat au **05.55.68.11.08** pour la prise de rendez-vous.

Site Internet : <http://peyratdebellac.e-monsite.com>  
(géré par le Point Public Multimédia)

Il comporte des informations concernant les services de la mairie (calendriers des déchets, démarches, cantine et garderie, tarifs des prestations, etc...). Vous y trouverez également les infos générales de la mairie dont les comptes rendus des réunions du conseil municipal, les menus de la cantine, ainsi qu'un calendrier prévisionnel des principales manifestations.  
Un annuaire des principaux services (urgences, médical, administratif) ainsi qu'un diaporama d'anciennes cartes postales complètent le site.  
Une rubrique « Associations » permet aux associations qui le souhaitent d'y faire figurer leur activité. Si vous le souhaitez, contactez le PMPB (Pôle Multimédia, tél **05.55.60.44.51**, [courriel\\_pmpeyratdebellac@orange.fr](mailto:courriel_pmpeyratdebellac@orange.fr)).



## BIBLIOTHEQUE - VIDEOTHEQUE INTERCOMMUNALES

Horaires d'ouvertures :

- les lundis et mercredis de 8h à 11h
- le samedi matin de 9h00 à 11h

Les inscriptions sont gratuites, toutefois pour les mineurs de moins de 16 ans, il est demandé une autorisation parentale.  
Vous pourrez commander éventuellement des livres ou ouvrages qui ne sont pas dans notre dépôt dans la mesure où ils sont disponibles sur le réseau intercommunal du Haut-Limousin.

Il sera prêté au maximum 10 ouvrages par adhérent, livres et documents audio confondus.

## CCAS (Centre Communal d'action Sociale)

Les élus membres de ce CCAS ont mis en place pour toute personne qui le souhaite (isolée ou non) des visites à domicile qui ont pour but :

- d'apporter un soutien moral
- de recueillir vos avis, vos suggestions
- de vous conseiller

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au **05.55.68.11.08** afin de convenir d'un rendez-vous.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, **garçons et filles**, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile munis de leur livret de famille.

**Cette démarche doit s'effectuer dans le mois de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire et dans les trois mois suivants.**

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une **attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée de défense et Citoyenneté (JDC).**

Cette attestation sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour une demande de carte nationale d'identité, **l'intéressé doit personnellement se présenter à la Mairie** pour remplir l'imprimé, signer la demande et procéder au relevé de l'empreinte digitale. Il devra en outre se munir des pièces suivantes :

- une copie intégrale d'acte de naissance à demander à la Mairie du lieu de naissance **(uniquement en cas de 1<sup>ère</sup> demande de carte sécurisée ou carte périmée depuis + de 5 ans)**
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, France Télécom, quittance de loyer...). Dans le cas d'un enfant mineur ou majeur domicilié chez ses parents, il faut produire un justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois, un justificatif d'identité de l'hébergeant ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par les parents qui hébergent l'enfant
- l'ancienne carte d'identité **(Si cette dernière n'est pas restituée, un droit de timbre de 25 € est exigé)**
- 2 photos d'identité de préférence noir et blanc prises de face (pas de photos laser ni de fond couleur)

Les délais d'obtention étant d'environ 3 semaines lors du dépôt du dossier en mairie, pensez à vérifier la validité de ces cartes avant vos départs en vacances ou les examens de fin d'année scolaire des jeunes.

Pour les enfants mineurs dont les parents ne sont pas mariés, fournir impérativement l'autorisation d'établissement de la carte d'identité des 2 parents ainsi qu'une copie de leur pièce d'identité.

Pour les parents séparés ou divorcés, fournir en plus une copie du jugement pour justifier de l'autorité parentale.

**Attention :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la **durée de validité** de la carte nationale d'identité passe de 10 ans à **15 ans** pour les personnes majeures (pour les mineurs elle reste valable **10 ans**). **Si vous possédez une carte d'identité délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique, elle ne nécessite pas de démarche particulière, la durée de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.**

**A noter que des modifications importantes vont intervenir dans la délivrance des cartes d'identité au cours de l'année 2017 : l'enregistrement des demandes de cartes d'identité sera alors réalisé exclusivement dans les communes équipées de dispositifs de recueil (stations biométriques).**

**La généralisation nationale de ce nouveau mode opératoire est prévue entre début février et fin mars 2017.**

## PASSEPORT

La demande d'un passeport biométrique est à faire à la mairie de Bellac accompagnée des pièces suivantes :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures EDF ou France Télécom ou eau...)
- deux photos d'identité de face, récentes, identiques (voir planche fournie en mairie), format 35 mm x 45 mm (photomaton agréé ou photographie agréée uniquement)
- l'ancien passeport ou le procès-verbal de perte ou de vol
- 1 timbre fiscal à 86 € pour un majeur (42 € pour un mineur de + de 15 ans 17 € pour un mineur de - de 15 ans).
- une pièce d'identité en cours de validité

## ELECTIONS

Pour toute nouvelle inscription sur la liste électorale, veuillez-vous présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En cas de déménagement sur le territoire de la commune, veuillez signaler vos nouvelles coordonnées au secrétariat de la Mairie afin de recevoir votre carte électorale ainsi que tous les envois relatifs à la propagande des élections à la bonne adresse.

## GAZ DE FRANCE

Pour votre sécurité, lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, veuillez penser à consulter les plans de zonage Gaz de France dans la mairie du lieu des travaux.

Vous pouvez également consulter le site internet [www.dictplus.com](http://www.dictplus.com)

En cas d'urgence un numéro vert (gratuit) :

le **0 800 455 416**

## PERMIS DE DETENTION DE CHIENS DE 1<sup>ère</sup> ET 2<sup>ème</sup> CATEGORIE

Les propriétaires de chiens de catégorie I et II doivent posséder un permis de détention, délivré par le Maire.

A l'appui de la demande, le propriétaire de l'animal devra fournir en plus des pièces habituelles :

- une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents.
- une évaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire choisi sur la liste départementale (consultable en mairie).

Il est rappelé aux propriétaires de ces chiens de bien vouloir les tenir en laisse et muselés sur la voie publique.

**Il est également rappelé aux propriétaires d'animaux de ne pas les laisser errer sur la voie publique par risque d'accident et de veiller au ramassage des déjections.**

## CAMPAGNE DE SENSIBILISATION « DIVAGATION D'ANIMAUX SUR LES VOIES FERREES »

La divagation d'animaux dans les emprises ferroviaires peut provoquer de graves accidents et entraîner des conséquences financières et pénales lourdes.

Aussi, pour la sécurité de tous et afin d'éviter des désagréments et des conséquences pouvant résulter de ce genre d'incidents, la SNCF et RFF invitent les riverains propriétaires d'animaux à maintenir ou remettre en état leurs clôtures.



Les services de gendarmerie tiennent à nous alerter sur les pratiques d'escrocs qui sévissent auprès des personnes âgées.

Quelques conseils pour nos séniors :

Par précaution fermer sa porte d'entrée. Ne pas ouvrir à n'importe qui.

Ne pas laisser entrer des personnes que l'on ne connaît pas.

Si un professionnel se présente (EDF, service des eaux...), lui demander sa carte professionnelle.

En cas de doute, composer le 17 pour être mis en contact avec la police ou la gendarmerie.

## FEU DE PLEIN AIR REGLEMENTATION

Alors que **l'emploi du feu pour l'incinération des déchets verts** (de jardin, de tonte et de taille) était jusqu'alors autorisé en certaines périodes de l'année, notamment à l'automne, **il est désormais interdit toute l'année en tout lieu du département.**

### Les raisons de ces nouvelles dispositions ?

La volonté des autorités de renforcer la prévention des incendies, comme de préserver la qualité de l'air. Dans ces objectifs, l'arrêté préfectoral limite le recours au brûlage aux seuls cas qui le justifient.

### Je suis un particulier, que faire de mes déchets verts ?

Le brûlage à l'air libre des déchets verts étant désormais formellement interdit toute l'année pour tous les particuliers du territoire du département, les particuliers doivent déposer leurs déchets verts en déchetterie ou procéder à leur broyage.

### Qui est encore autorisé à brûler ses déchets verts ?

Sont encore autorisés à être brûlés à l'air libre les végétaux issus :

- des travaux forestiers,
- des travaux agricoles.

## EPAVES VEHICULES HORS D'USAGE

Un service départemental pour l'enlèvement des épaves et véhicules hors d'usage est mis en place par le Conseil départemental de la Haute-Vienne.

Ce service est **entièrement gratuit.**

Il suffit simplement au propriétaire d'une épave de venir compléter en mairie une demande d'enlèvement accompagnée de la photocopie de la carte grise du véhicule.

L'enlèvement sera effectué par un récupérateur agréé.

## ELAGAGE DES ARBRES

Les riverains des voies communales doivent impérativement procéder à l'élagage de leurs arbres en bordure des voies publiques afin de faciliter le passage des usagers, du car de ramassage scolaire et afin d'éviter d'entraver le service du téléphone.

### En cas de dommages causés aux câbles :

**1) Vous engagez votre responsabilité civile. A ce titre, vous serez facturé du montant des réparations.**

**2) Vous êtes également passible d'une amende de 1 500 € par câble endommagé au titre de l'article L.65 du Code des postes et télécommunications électroniques.**

Les riverains des chemins communaux devront élaguer leurs arbres pour permettre le passage du tracteur afin d'assurer leur entretien.

Il est également rappelé aux agriculteurs qu'ils doivent assurer l'entretien des voies communales en période de travaux agricoles afin d'assurer la sécurité des usagers.

## ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ACCES

Ces ouvrages soumis à permission de voirie doivent toujours être établis de manière à ne pas gêner l'écoulement des eaux sur le domaine public.

Aussi, nous rappelons que les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir les ouvrages ayant fait l'objet d'autorisation à leur profit.

## AVIS AUX FOYERS RACCORDES A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Suite à la visite des stations d'épuration avec des agents de la Direction Départementale des Territoires, service de l'eau et de l'environnement, il a été constaté des dysfonctionnements dus à la présence de lingettes, tampons et serviettes hygiéniques, qui bouchent les dégrilleurs et risquent d'endommager les ouvrages.

Aussi, nous demandons aux foyers raccordés à l'assainissement public de **ne jeter aucun corps solide dans les toilettes** afin de ne pas engorger les réseaux d'eaux usées et d'éviter ainsi des frais de réparations importants sur nos différentes stations de traitement.

## Etat civil année 2016

### NAISSANCES

le 27 mai	Mayson DELMONT
le 27 mai	Tiffany DELMONT
le 05 juillet	Shaïna LIDI
le 21 septembre	Joran TERRIER
le 1 <sup>er</sup> novembre	Louka Jérémy Pascal Jean DUBIS
le 05 décembre	Mathëys Frédéric Michel Eric BRÛLÉ
le 09 décembre	Kataleya Rihanna Kenza RAYNAUD VANDENBGRUGGEN

### MARIAGES

le 02 juillet	NIVARD Julien et FAYOL Alexandra
le 23 juillet	LEBERT Yan Sébastien et PERRIER Sophie
le 30 juillet	ROBERT Joseph Jacky et VINNE Marie Sophie
le 30 juillet	MOINOT Jean-Louis Xavier et LAROCHE Martine
le 22 octobre	PHILIBERT René Pierre Guy et NANNUCCI Antonella

### DECES

le 05 février	Yvonne Marie MÉRIGOUT veuve COLIN
le 18 février	Georges Fernand BESSAGUET
le 13 mars	Claude François Auguste BOUCHERON
le 21 mars	Jean Maurice MANDON
le 22 mars	Jean-Claude Albert BARDIEUX
le 1 <sup>er</sup> avril	Claude Albert RETOUEIX
le 03 mai	Jacques Marie MARTIN
le 22 mai	Tommy-Lee THIBAUD
le 22 mai	Jean Marie Pierre AUTEPEHE
le 30 août	Denise DUREPAIRE épouse MARSAC
le 04 octobre	Michel Henri PÉRIGAUD
le 17 octobre	Pascal Jean-Marie ROY

## TARIFS DE LOCATION DU FOYER CLUB POLYVALENT

au 01.01.2017 Salle du haut

Location du bar seul : 130 €  
Location salle du haut : 330 €

Location salle du bas : 140 €

(Cette salle ne peut être louée que par les habitants de la commune).

## TARIFS 2017

Cantine : 2,60 € depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014

Garderie : La garderie fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h00 à 18h30 les lundis-mardis-jeudis et vendredis ; de 8h50 à 12h15 le mercredi. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, le prix de la garde est fixé à 1,30 €/enfant/garde et gratuit pour le 3<sup>ème</sup> enfant d'une même famille.

## SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNEE 2016

- Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP) .....	70 €
- Association Française contre les Myopathies .....	70 €
- Amicale de l'Ecole des 2 Tilleuls .....	450 €
- Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) .....	100 €
- Shogun karaté .....	200 €
- Association Vélo Nature .....	150 €
- Union Générale des Aveugles et des Grands Infirmes .....	70 €
- FNATH .....	70 €
- Association « Jour de soie » .....	200 €
- Art'Abesque .....	200 €
- GVA de Mézières-sur-Issoire et Bellac .....	70 €
- Secours Populaire Français .....	70 €
- A.A.P.P.M.A. (section pêche de BELLAC) .....	200 €
- Gymnastique volontaire « Peyrat Forme » .....	250 €
- ACCA de Peyrat de Bellac .....	450 €
- Noussat Adhère .....	100 €
- Pupilles de l'enseignement public .....	30 €
- Ligue contre le cancer .....	70 €
- Prévention routière .....	70 €
- Anciens exploitants agricoles .....	15 €

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 ET BUDGETS 2016

### Approbation du compte administratif 2015

Sous la présidence de Madame Arielle NIVARD, le compte administratif de 2015 dressé par Madame le Maire Martine FREDAIGUE-POUPON est adopté ainsi :

#### • compte administratif principal

- dépenses de fonctionnement : 590 076.87 €
- recettes de fonctionnement : 1 143 520.15 €
- dépenses d'investissement : 225 320.20 €
- recettes d'investissement : 496 711.05 €

#### • compte administratif annexe service public d'assainissement

- dépenses de fonctionnement : 29 734.13 €
- recettes de fonctionnement : 65 088.96 €
- dépenses d'investissement : 25 170.19 €
- recettes d'investissement : 155 307.90 €

### Vote du budget primitif 2016

#### \* Service public d'assainissement

Surtaxe communale d'assainissement :

Partie fixe : 55 € par compteur pour les abonnés raccordés ou raccordables

Partie variable : 1,55 € / M<sup>3</sup> d'eau consommée

- dépenses et recettes d'investissement : 464 625 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 60 425 €

#### \* Budget principal

Taux inchangés des 3 taxes locales directes :

- taxe d'habitation : 11,97 %
- taxe foncier bâti : 15,97 %
- foncier non bâti : 55,88 %.

- dépenses et recettes d'investissement : 713 898 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 955 989 €

## TAXES D'ASSAINISSEMENT

Une participation pour branchement à l'égoût est due par tout propriétaire d'un immeuble raccordé ou raccordable au réseau d'assainissement collectif. Cette participation, fixée à **750 €** est payable dès la réalisation des travaux d'assainissement collectif. **Le raccordement est obligatoire dans un délai de 2 ans en vertu de l'article L1331-1 du code de la santé publique.**

Concernant les assainissements individuels, la compétence a été transférée au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable de la Gartempe (SIDEPA). Ce dernier a délégué la société VEOLIA pour instruire les demandes d'assainissement individuel. Les dossiers sont à retirer à la mairie de votre domicile. Ces derniers sont à compléter et à retourner en 2 exemplaires auprès de VEOLIA - 3 Impasse des Maisons Neuves à BELLAC - Tél. : **0 811 902 903**

Le coût de la prestation sera directement facturé au pétitionnaire.

## RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DERATISATION

La commune décide de reconduire le contrat de dératisation avec la Coopérative Départementale d'Action Sanitaire de la Haute-Vienne (CDAAS) pour un montant de 642.50 € H.T. qui comprend 2 traitements par an pour les stations d'épuration et 2 traitements en alternance avec le bourg pour les réseaux eaux usées et pluviales des villages de Sissac, Chez Giraud, La Ribière et Noussat.

## PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOURS DE VACANCES POUR L'ETE 2016

Le conseil municipal a voté une participation de 5.00 €/jour/enfant pour les enfants domiciliés sur la commune qui sont partis en centres de vacances durant l'été 2016.



## RENTREE SCOLAIRE

L'école « Les 2 Tilleuls » a effectué sa rentrée avec un effectif que se maintient : 95 élèves répartis en 4 classes :

- 30 élèves pour la Maternelle de M<sup>me</sup> RIVIERE assistée de Françoise, ATSEM
- 23 élèves pour le CP/CE1 de M<sup>me</sup> DEMONTJEAN
- 21 élèves pour le CE2/CM1 de M<sup>me</sup> CAVAGNE
- 21 élèves pour le CMI/CM2 de M. CHAMPEYMONT (directeur d'école)

## PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE BELLAC

La commune de PEYRAT DE BELLAC a remboursé à la commune de BELLAC la somme de 3 457,08 € pour l'année scolaire 2015/2016 concernant 4,5 enfants domiciliés sur la commune mais scolarisés à BELLAC. Ces enfants ayant commencé leur scolarité obligatoire à BELLAC n'étaient pas dans l'obligation de s'inscrire à l'école publique de PEYRAT DE BELLAC.

## TRAVAUX AU STADE

Différents travaux prévus au stade ont été réalisés cette année :

**La couverture des tribunes :** Elle est maintenant en bac acier. Les travaux ont été effectués par l'entreprise RESTOUEIX de Peyrat de Bellac pour un montant de 12 694 €.

Nous avons également profité que l'entreprise soit sur les lieux pour faire couvrir les parois extérieures de l'abri de tennis qui en avait grandement besoin.

**Les vestiaires :** toutes les menuiseries extérieures des 4 vestiaires, c'est-à-dire 9 fenêtres ont été changées par l'entreprise FRICARD de Magnac-Laval pour un montant de 4 323 €.

**Le terrain de foot :** la commune a procédé au décompactage du terrain ainsi qu'au sablage : 62 tonnes de sable ont été utilisées.

Suite à ces divers travaux, le terrain a été réensemencé : 100 kg de gazon et 350 kg d'engrais ont été nécessaires.

**Les abris de touche :** comme convenu avec l'Union Sportive Peyrachonne lors de l'assemblée générale, 2 abris de touche ont été achetés chez SN SPORT pour un montant de 3 493 € et installés par la commune.



**Le terrain d'entraînement :** Le système d'éclairage avait été vandalisé. Aussi, la commune a dû faire procéder à des travaux de remise en service. Ces travaux ont permis d'améliorer la qualité de l'éclairage du terrain d'entraînement. La commune a dépensé 12 391,80 €. Cette dépense a été subventionnée à hauteur de 3 662,80 € par le SEHV. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CONTAMINE de St Junien.

**L'accès du parking :** il a été effectué la pose d'un portique limiteur ouvrant, 1 mât par l'entreprise BATOUFER de Peyrat de Bellac pour un montant de 4 890 €. Ce portique est la solution pour interdire le passage de certains gabarits de véhicules. Lors de leurs interventions, les Pompiers continueront à passer par le portail en fer entre l'aire de jeu et les terrains de tennis. Ils détiennent le code d'accès pour ouvrir ce portail. De plus, les plots en béton déjà existants seront scellés au sol pour éviter qu'ils trop soient souvent déplacés et qu'ils deviennent ainsi dangereux.



## TRAVAUX DE VOIRIE

• Le programme des travaux de voirie (enrobé à froid) pour l'année 2016 a été réalisé par VIABILISER. COM de Blanzac suite à l'appel d'offres effectué par le SYGESBEM :

- Réfection de la VC n° 21 de la Thibauderie à Pierrefitte
- Réfection de la VC n° 7, du CD 49 jusqu'à l'intersection de la route de Plaisance Bas

Ces travaux représentent une dépense de 66 286 €.

• L'entreprise PSR de Bellac a procédé à l'installation de glissières de sécurité en bois sur les ponts de :

- Châtaignier
- La Traverserie
- Sissac (après la station d'épuration)



Ces travaux représentent une dépense de 3 132 €.

• La réfection de l'assainissement du « bourg du haut » est en cours de réalisation. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement des travaux lors de la prochaine Gazette Peyrachonne.



## TRAVAUX EGLISE, PIGEONNIER, CIMETIERE, STELE DU VINCOU

• **L'église :** le plafond de la nef latérale gauche de l'église a été entièrement refait par mesure de sécurité. C'est l'entreprise FAURE de Panazol qui a réalisé les travaux : réalisation d'un plafond BA13 mm + pose de laine de verre de 100 mm + 2 couches de peinture. Ces travaux représentent une dépense de : 4 712,40 €.

• **Le pigeonnier :** l'entreprise NORMAND de Bellac a posé des grilles et une porte en fer forgé. La porte ayant un losange en fer plat à l'extérieur. Le coût de fabrication et de la pose représente 1 701 €.



• **Le « nouveau » cimetière :** les derniers travaux d'agrandissement du columbarium sont maintenant terminés. Par contre, il était devenu nécessaire de prolonger les allées existantes devant les nouvelles tombes.

Ce travail a été effectué en enrobé à froid par le service technique de la commune.

• **La stèle du Vincou** : c'est un lieu chargé d'histoire. En effet, c'est à cet endroit qu'au soir du 11 juin 1944 cinq maquisards sont morts pour la France. A chaque commémoration, nous rendons hommage à ces cinq personnes qui ont donné de leur vie. La plaque et les noms portés sur cette plaque ont été rénovés par une habitante de la commune de Peyrat de Bellac qui veut rester anonyme. Nous tenons à la remercier tout particulièrement.



Les abords de la stèle ont été repensés : en effet, les végétaux qui ont dépéri peu à peu au fil des ans ont été arrachés. Des arbustes à fleur et à feuillage persistant ainsi que des conifères ont été installés et plantés par le service technique de la commune sur un sol recouvert de gazon artificiel.

**La plupart des travaux réalisés sur la commune de PEYRAT de BELLAC sont réalisés ou sont en cours de réalisation grâce aux subventions de l'Etat, du Conseil départemental de la Haute Vienne, de l'agence de l'eau Loire Bretagne, le SEHV.**

## VENTE IMMEUBLE RUE DE LA COLLINE (ANCIENNE ÉPICERIE)

La commune a procédé à la vente de l'immeuble situé 4 bis, rue de la Colline pour un montant de 55 000 €. L'acquéreur, M<sup>me</sup> Lydie ROUMILHAC, va transférer prochainement son salon de coiffure dans ce local.

## ACQUISITIONS DIVERSES

- 3 Bornes propriété canine : 1 574,40 € T.T.C
- Vidéoprojecteur + écran de projection : 629,60 € T.T.C
- Pupitre : 262,80 € T.T.C
- Elagueuse : 836,00 € T.T.C
- Aspirateur salle multi-activités : 216,00 € T.T.C
- Aspirateur école : 132,00 € T.T.C
- Jeux pour salle multi-activités : 786,30 € T.T.C.

## REALISATION D'UNE FRESQUE A LA SALLE POLYVALENTE

L'association Art'abesque a réalisé une fresque ornementale sur le mur de l'estrade de la salle des fêtes. Il a fallu plusieurs jours de novembre pour que Marie-Claude LENOBLE et son équipe réalisent bénévolement cette oeuvre dont le thème est le centre bourg de Peyrat de Bellac avec son église, son pigeonnier et son puits, mais aussi le vieux pont de Beissat et ses troupeaux de vaches et de brebis.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées bénévolement dans la réalisation de cette fresque qui permet d'embellir et de donner vie à la salle polyvalente. C'était une grande première pour l'équipe de Marie-Claude LENOBLE ! Bravo !



## CHEMINS PDIPR

La commune de Peyrat-de-Bellac a inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) (*Commission permanente du 12 septembre 2011*), 2 itinéraires : "Chemin de la Croix de la Pile" (8,3 km) et "la Roche Vigeanne" (3,2 km), ainsi qu'une "liaison avec les circuits de Bellac" (1,5 km).

Le projet intercommunal de randonnée en itinérance, nommé "La traversée du Haut limousin : de village en village", parcourt à ce jour 12 communes de l'actuelle communauté de communes du Haut Limousin ainsi que Droux. Il est composé de 8 étapes. L'étape 5, qui relie Bellac à Droux, traverse la commune de Peyrat-de-Bellac. Cette étape fait 27,4 km.

### TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉTAPES

Nom circuit	Communes traversées	km	Intérêts de l'itinéraire
La traversée du Haut Limousin : de village en village (étape 1)	BUSSIÈRE-BOFFY, NOUIC, MORTEMART, MONTROL-SENARD	24,00	24 km - Bussière-Boffy : Lande de Frochet (ZNIEFF), légende de la Mandragore, Fontaine, Cabane en bois dans un arbre, Châteaux de Joncherolles et de Lachenaud, Yourtes, Chapelle Saint Jean, portail de l'église, bourg médiéval. Nouic : Château de Rochelidou, Lavoir. Mortemart : bourg (labellisé Plus Beau Village de France), halle, Château des Ducs, motte féodale, maisons d'intérêt patrimonial. Montrol-Sénard : parcours Nostalgie Rurale.
La traversée du Haut Limousin : de village en village (étape 2)	MORTEMART, MONTROL-SENARD, CIEUX	18,00	18 km - Monts de Blond, nombreux points de vue, pierres à légende : Pas de la Mule, Rocher des Fées. Mortemart : bourg (labellisé Plus Beau Village de France), halle, Château des Ducs, Motte féodale, Maisons d'intérêt patrimonial, Couvents des Augustins et des Carmes. Montrol-Sénard : parcours Nostalgie Rurale Cieux : nombreux étangs, arboretum et parcours de santé.
La traversée du Haut Limousin : de village en village (étape 3)	CIEUX, (VAULRY), BLOND, MORTEMART, MONTROL-SENARD	23,00	23 km - Monts de Blond, nombreux points de vue, pierres à légende : Pas de la Mule, Rocher de l'Amour. Mortemart : bourg (labellisé Plus Beau Village de France), halle, Château des Ducs, Motte féodale, Maisons d'intérêt patrimonial, Couvents des Augustins et des Carmes. Montrol-Sénard : parcours Nostalgie Rurale. Cieux : nombreux étangs, arboretum et parcours de santé. Blond : oratoire, église fortifiée.
La traversée du Haut Limousin : de village en village (étape 4)	BLOND, BERNEUIL, BELLAC	16,20	16,2 km - Monts de Blond ; Blond : bourg, oratoire, église fortifiée ; Nombreux points de vue ; Le château de Drouille ; le dolmen ; les moulins ; le Vincou ; les faubourgs de Bellac, le bourg ; le bocage limousin.
La traversée du Haut Limousin : de village en village (étape 5)	BELLAC, PEYRAT-DE-BELLAC, ST-OUEN-SUR-GARTEMPE, DROUX, BLANZAC	27,40	27,4 km - Les bourgs de Saint-Ouen-sur-Gartempe, Peyrat-de-Bellac et Bellac ; les villages du Châtaignier, de Sissac, Mousnismes et l'Age Barrière, le Moulin des Roches ; la Gartempe ; les points de vue ; le pont de Beissat.
La traversée du Haut Limousin : de village en village (étape 6)	DROUX, BLANZAC, ST-JUNIEN-LES-COMBES	17,00	17 km - Droux : La vallée de la Gartempe, le Moulin des Roches. Blanzac : vallée de la Gartempe et Vieux Pont (XIII <sup>ème</sup> s.), exposition de photos de peintures d'Aimé Vallat (le Maubert). Saint Junien les Combes : Château de Sannat, moulin à huile (place Bossé).
La traversée du Haut Limousin : de village en village (étape 7)	ST-JUNIEN-LES-COMBES, BERNEUIL, BELLAC, (BLOND)	23,00	23 km - Saint-Junien les Combes : Château de Sannat, moulin à huile (place Bossé). Berneuil : Vallée du Vincou, 2 dolmens. Bellac : Vallée du Vincou, Vieux Pont sur le Vincou, Vieux quartier.
La traversée du Haut Limousin : de village en village (étape 8)	BELLAC, BLANZAC, DROUX	14,80	14,8 km - Droux : La vallée de la Gartempe, le Moulin du Pont. Blanzac : vallée de la Gartempe et Vieux Pont (XIII <sup>ème</sup> s). Bellac : points de vue, Vallée du Vincou, Vieux Pont sur le Vincou, Vieux quartier.

## LES OSTENSIONS

Les 51<sup>èmes</sup> Ostensions se sont déroulées le 22 mai dernier au Dorat. Malgré un temps bien capricieux, un public nombreux s'était déplacé permettant ainsi le succès de cette manifestation. Nous tenons à remercier notre garde représentant la commune ainsi que toutes les personnes qui se sont investies pour la réussite de cette journée. La municipalité tient à remercier également tous les habitants de Peyrat de Bellac qui ont accueilli avec ferveur la Garde de Peyrat lors de son passage. Rendez-vous maintenant en 2023 !...



## INAUGURATION SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Après un an de travaux, la nouvelle salle multi-activités a ouvert ses portes aux écoliers. C'est une salle de 140 m<sup>2</sup> qui offre un espace moderne dédié aux 95 écoliers Peyrachons. Cette réalisation de proximité va leur permettre de pratiquer toutes leurs activités ludiques et sportives avec un gain de temps non négligeable pour les enseignants et les intervenants des activités périscolaires.

Cette salle a été réalisée par des entreprises locales et supervisées par le Cabinet 'Hub Architectes' de Limoges.

En 3 ans, après l'aire de jeux, c'est la 2<sup>ème</sup> fois que la commune inaugure un nouvel espace de jeux dédié à la jeunesse.

Ce bâtiment représente un coût total de 248 287 € HT, subventionné à hauteur de 48 580 € par le Conseil département et 46 124 € par l'Etat.



## L'ASSOCIATION SYNCRO CLUB

Vendredi 28 octobre après-midi, la commune de Peyrat de Bellac a eu le plaisir d'accueillir à la salle polyvalente le Syncro Club de France à l'occasion de son assemblée générale et de sa sortie automnale.

Il s'agit d'une association qui a été créée en 1993 avec quelques passionnés de Volkswagen Syncro. Le siège social est à Montigny sur Loins (77). Elle compte près de 100 adhérents répartis sur tout le territoire français mais aussi à l'étranger.

Le but de l'association Syncro Club est la pratique et le développement d'activités touristiques, culturelles et techniques avec des possesseurs et utilisateurs de véhicules syncro volksagen récents ou anciens.

87 membres et 47 véhicules étaient présents à Peyrat de Bellac. Durant ce week end et compte tenu d'une météo plus que clémente, les syncroistes ont pu découvrir la fête de l'huître et de la moule à Peyrat de Bellac. Grâce à un programme bien pensé, ils ont pu visiter Mortemart, Montrou Sénard, Oradour sur Glane, Rancon, Chateauponsac, St Pardoux, Nantiat et Limoges.

Les syncroistes sont repartis mardi 1<sup>er</sup> novembre après nous avoir fait le plaisir de réunir les plus anciens syncros sur le parking de la Mairie pour faire la traditionnelle photo de famille.



## CEREMONIES COMMÉMORATIVES

Comme chaque année, la commune a organisé des cérémonies commémoratives à l'occasion des 8 mai, 11 juin et 11 novembre. De nombreuses personnes prennent part à ces événements. La municipalité remercie tout particulièrement les enfants accompagnés du Directeur de l'école des 2 Tilleuls qui ont participé activement au recueillement du 11 novembre en lisant chacun leur tour des textes préparés en classe et en déposant des gerbes de fleurs au Monument aux Morts, sur la tombe de 'Georges' dans le vieux cimetière ainsi qu'à la stèle du Vincou.



## TELETHON 2016



Tout au long de l'année 2016, de nombreuses associations de PEYRAT de BELLAC se sont rassemblées pour préparer un week end TELETHON très chaleureux !

Un programme en collaboration avec la ville de BELLAC qui a rejoint le groupe des « 100 villes, 100 défis » lors du 30<sup>ème</sup> TELETHON s'est mis en place pour offrir à tout instant de ces 3 jours des activités ludiques et amusantes afin que toutes et tous puissiez participer à votre rythme.

A PEYRAT, vendredi 2 décembre, à 20 heures, le coup d'envoi du TELETHON a été donné par le départ de la retraite aux flambeaux qui a amené de nombreux marcheurs jusqu'au gymnase de Jolibois à BELLAC où nous attendaient le club de badminton et le chœur Okasou.

Samedi 3 décembre, de nombreuses animations ont été proposées toute la journée : démonstration de karaté, défilé de tracteurs, exposition de toiles et de peintures, séances de massage bien-être, jeux de

société à l'école, démonstration et cours de danse country. Aux alentours de 16H30, il y a eu le traditionnel lâcher de ballons par les enfants en présence de Miss Canton !

Dès 20 heures, la soirée – repas carbonade flamande, organisée par le comité des fêtes au profit du Téléthon a démarré à la salle polyvalente. 280 convives s'étaient donnés RDV pour passer une agréable soirée animée par l'orchestre K'Danse Accord et par des démonstrations de danse country.

Merci à Miss Canton, Maëva qui a bien voulu passer parmi les convives pour vendre des tickets de tombola. Merci également à M. BRULE et à son équipe pour la préparation de cette délicieuse carbonade flamande qui a régalé tout le monde.

Merci au Président du Comité des Fêtes qui a préparé la délicieuse soupe à l'oignon avec la participation de jeunes bénévoles. Tous ceux qui connaissent Michel Delpeuch savent que Michel est le spécialiste de la soupe à l'oignon. Il aura fallu éplucher 30 kg d'oignons. 5 kg de fromage râpé ont été nécessaires et pas moins de 9 tourtes de pain de campagne de 1.5 kg chacune...

Dimanche 4 décembre jusqu'à midi, l'équipe du karaté était toujours présente et à continuer à s'entraîner. La randonnée pédestre est partie à 10 heures pour effectuer un parcours de 6 km. A leur retour, même s'il a fait un temps magnifique, les marcheurs et marcheuses ont été contents de déguster un bon vin chaud et de manger une bonne part de gâteau !

A 15 heures, au stade de Peyrat, a eu lieu la rencontre de foot USP équipe 1<sup>ère</sup> contre Bessines-Mortierolles et Peyrat a gagné 4 à 1 ! Toutes nos félicitations à l'équipe de Peyrat ! L'USP a profité de cette rencontre sportive pour participer au TELETHON en vendant des gâteaux et du vin chaud.

Un grand merci à la météo, très clémente en cette période de l'année qui a permis une forte mobilisation de toutes et tous aussi bien à PEYRAT de BELLAC qu'à BELLAC. Et, si vous aviez froid, vous avez pu vous réchauffer sous les chapiteaux gracieusement mis à disposition par les services techniques de BELLAC et par l'association des amis des pêcheurs de l'étang de Beissat.

Merci au Comité des Fêtes pour le prêt de divers matériels et l'organisation de la soirée – repas.

Merci à toutes les associations qui ont décidé de participer à ce TELETHON 2016 : le karaté kyokushin, l'amicale des 2 tilleuls et les enseignants de l'école, PMPB, Jour de soie, A la découverte de soi, AMMA massage, Rando nature, le club Charles Silvestre, Mouvement Danse.

Merci à la Municipalité de PEYRAT et à ses employé(e)s communaux pour leur aide aussi bien technique qu'administrative.

Un TRES GRAND MERCI à tous les bénévoles des associations qui se sont très fortement impliqués et mobilisés pour que le TELETHON 2016 soit une grande et belle réussite.

Tous les bénéfices seront entièrement reversés au TELETHON. Ces dons vont permettre de continuer à faire des recherches sur des maladies rares qui touchent malheureusement plusieurs millions de personnes en France et donner ainsi de l'espoir aux malades.

Compte tenu de la forte mobilisation des associations et du public, nous espérons pouvoir renouveler cette opération toujours en collaboration avec notre commune voisine BELLAC en ayant à l'esprit un seul objectif : récolter le maximum de dons pour la recherche.

Tous ensemble, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, en famille, entre amis, dans la gaité et la bonne humeur et surtout une très bonne année 2017.

## COLIS OU REPAS DE NOEL

Le repas de Noël des aînés pour l'année 2016 aura lieu le **dimanche 08 janvier 2017 à 12h00 à la salle polyvalente.**

Les administrés de 70 ans et plus, non inscrits sur les listes électorales, sont invités à se présenter en mairie en cours d'année afin de bénéficier du repas ou du colis.

## CEREMONIE DES VŒUX

La traditionnelle cérémonie des voeux à la population aura lieu le **vendredi 06 janvier 2017 à 19h à la salle polyvalente.**





## ANIMATIONS POUR LES JEUNES DE 13 à 25 ANS

Le service enfance jeunesse depuis peu a mis en place des ateliers sur le collège afin d'être en contact avec les ados de la communauté de communes.

A partir de janvier 2017 le local Ados sera ouvert aux jeunes de 13h30 à 18h en accès libre où les jeunes pourront participer à des activités s'ils en ont envie (manuelles, sportives, sorties culturelles et aide aux devoirs). Ils pourront aussi être forts de proposition pour d'autres ateliers. L'accueil se fera en début d'année au centre culturel en attendant la fin des travaux du local Ados.

Le passeport jeunes à partir de 2017 sera payant : 15 euros pour l'année et les jeunes pourront se servir des tickets loisirs pour le paiement.

Ce « passeport jeunes » peut être retiré au bureau de la communauté de communes à BELLAC et permet :

- ✓ de participer à des animations organisées par la Communauté de Communes,
- ✓ de bénéficier d'un tarif préférentiel avec le cinéma « Le Lux » à BELLAC, le Théâtre du Cloître, le festival de BELLAC,
- ✓ de participer aux vacances sportives,
- ✓ de participer aux stages culturels l'été.

Renseignements :

**Communauté de Communes du Haut Limousin**

12, avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC

Tél. : 05.55.60.09.99 / 06.84.13.47.63

Courriel : [cchautlimousin@wanadoo.fr](mailto:cchautlimousin@wanadoo.fr)

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants relève de la **compétence de la Communauté de Communes du Haut Limousin**. Cette dernière a mandaté la société Maximum pour assurer ce service.

### PRINCIPE DE LA COLLECTE :

La collecte est effectuée suivant le calendrier ci-dessous. Les encombrants seront déposés sur le bord de la chaussée la veille de la collecte. Cependant, dans le cas des personnes âgées ou handicapées possédant des encombrants lourds sans possibilité de les déplacer, il faudra le signaler à l'**Association MAXIMUM** qui fera la collecte exceptionnellement à domicile et en présence des demandeurs.

### Calendrier de ramassage des encombrants pour l'année 2017

- Lundi 23 janvier
- Mercredi 26 avril
- Jeudi 06 juillet
- Mercredi 25 octobre

Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates du calendrier, avant 8h, horaire de début de collecte.

**Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.**

Pour tout renseignement appeler le 05 55 76 22 78 ou [maximum87@orange.fr](mailto:maximum87@orange.fr)

**Les personnes habitant à l'extérieur du bourg, et souhaitant bénéficier de ce service, devront impérativement téléphoner à la mairie de PEYRAT DE BELLAC, la veille de la collecte.**

## RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La **Communauté de Communes du Haut-Limousin** organise un ramassage des déchets verts selon le planning ci-dessous.

### Calendrier de ramassage des déchets verts pour l'année 2017

- Mercredi 12 avril
- Mercredi 17 mai
- Mercredi 14 juin
- Mercredi 19 juillet
- Mercredi 06 septembre
- Mercredi 11 octobre
- Mercredi 15 novembre

**Les personnes habitant à l'extérieur du bourg, et souhaitant bénéficier de ce service, devront impérativement téléphoner à la Communauté de Communes du Haut-Limousin quelques jours avant la collecte au 05.55.60.09.99.**

**N'ayant pas connaissance des horaires de début de collecte, il est conseillé de sortir ses déchets la veille du ramassage.**

## DECHETTERIE A SAINT-BONNET-DE-BELLAC

Tél. : 05.55.60.80.73

**Changement d'horaires depuis le 30 mai 2016**

Du lundi au vendredi : 14h00 – 17h00

Le samedi : 9h00- 12h00 et 14h00 – 17h00

## RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères devront être déposées avant 4 heures du matin sur le lieu de collecte (notamment en bout de chemin privé).

Tout container non conforme (contenant du verre, plastique, magazines,...) ne sera pas collecté. Nous rappelons que **l'entretien de ces containers est à la charge de chaque famille.**

**Pour tous renseignements ou problème de collecte, veuillez contacter :**

**Communauté de Communes du Haut Limousin**

12, avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC

Tél. : **05.55.60.09.99**

Courriel : [cchautlimousin@wanadoo.fr](mailto:cchautlimousin@wanadoo.fr)

**Collecte du mardi** : le bourg et ses environs.

**Collecte du mercredi** : tous les villages situés de l'autre côté de la D n° 947.

### **Information NCI (entreprise de collecte) :**

Il est demandé aux propriétaires d'animaux de les attacher les jours de collecte afin d'éviter tout accident dommageable : notamment chiens qui attaquent les roues de camions en roulant et se font prendre sous le camion.

### **A noter :**

La collecte s'effectuera lors des jours fériés **sauf** les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Le jour de rattrapage sera alors publié dans la presse.

## DECHETS DE SOINS PERFORANTS

3 points de collecte existent sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Limousin.

Vous pouvez y déposer vos déchets usagés :

Pharmacies PAILLER et CHEVALIER (Bellac) et Pharmacie de la Gartempe (Bussière-Poitevine).

Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur le site [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr).

## PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

La démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avance et la seconde étape, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est en cours d'élaboration. Le PADD a pour objectif de retranscrire l'ensemble des projets communaux et intercommunaux pour le territoire sur les 10-15 prochaines années. Nous devons donc dès aujourd'hui anticiper les besoins de notre territoire, tant au niveau de la commune que de l'intercommunalité. Actuellement, seuls les projets connus par les élus sont inscrits au sein du PADD. Ne pouvant pas connaître tous les projets privés en cours ou en réflexion, nous avons besoin de votre participation pour élaborer un document exhaustif.

Ainsi si vous avez aujourd'hui des projets d'implantation d'activités artisanales, économiques, industrielles, de loisirs et sportives, touristiques et de services et de commerces... nous vous invitons à venir en mairie pour nous en parler (nature du projet, localisation...). Si vous disposez d'une grange et que vous souhaitez la transformer en habitation que ce soit à court ou long terme nous vous invitons également à vous manifester afin que votre projet soit pris en compte. Vos projets devront être pris en compte dans le PLUi pour être réalisables. Le fait de prendre en compte aujourd'hui un de vos projets dans le document d'urbanisme ne vous oblige en rien à le réaliser par la suite. Le but de la démarche est d'anticiper le développement futur du territoire.

Une boîte à idées ainsi qu'un cahier de remarques sont présents en mairie pour recueillir vos avis et demandes.

# PAYS HAUT-LIMOUSIN



## PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

N'oubliez pas que le **site culturel du Pays du Haut Limousin est fait pour vous**, pour les associations de votre territoire et pour les habitants :

[culturepayshautlimousin.jimdo.com](http://culturepayshautlimousin.jimdo.com)

Envoyez-lui vos manifestations culturelles pour que le Pays puisse les relayer.

Depuis peu, les informations sont également relayées sur Facebook via la page :

[facebook.com/culturepayshautlimousin](https://facebook.com/culturepayshautlimousin)

## PERMANENCE DES SOINS EN MEDECINE AMBULATOIRE

Pour les problèmes de santé qui ne peuvent attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux le soir à partir de 20h, la nuit, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés et les jours de pont.

**POUR JOINDRE UN MEDECIN UN SEUL NUMERO LE 15**

## PERMANENCES A LA MAIRIE DE BELLAC

### CAF

(Caisse d'Allocations Familiales)

Les mardis de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15.

### CARSAT

(Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous. Tél. : **3960**.

### CICAS

(Centre d'Information et de Coordination de l'action Sociale)

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous. Tél. : **0 820 200 189**.

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le mercredi tous les 15 jours de 9h à 11h sur rendez-vous. Appeler à la Mairie de Bellac au **05.55.68.10.61**.

### UFC - QUE CHOISIR

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis de 9h à 12h.

Renseignement :

4, cité Casimir Ranson – 87000 Limoges

Tél. : **05.55.33.37.32**

[contact@haute-vienne.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@haute-vienne.ufcquechoisir.fr)

## PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE BELLAC

Martine FREDAIGUE-POUPON et Stéphane VEYRIRAS reçoivent sur rendez-vous à la mairie de Bellac le 1<sup>er</sup> de chaque mois de 11h à 12h

## AUTRES PERMANENCES

### MSA

(Mutualité Sociale Agricole)

9, rue Chanzy – maison des associations

Les mercredis de 9h à 12h sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous au **09.69.32.22.22**.

### FNATH

(Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)

9, rue Chanzy – maison des associations

Le samedi matin de 9h à 11h.

### CPAM

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Tous les mardis et mercredis de 9h à 12h30 – 13h30 à 16h. Les jeudis de 9h à 12h.

Place Jean de la Fontaine – 87300 Bellac

Tél. : **05.55.68.82.94**

### ASSISTANTES SOCIALES

Les lundis après-midi de 14h à 16h30 et les vendredis matins sur rendez-vous.

M<sup>me</sup> MIAUT Sylvie - Tél. : **05.55.68.34.40**

### L'ADPAD

(Association d'Aide aux Personnes à Domicile)

14, rue Jean Jaurès à BELLAC

Les bureaux sont ouverts le lundi de 13h à 16h ; mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Permanences téléphoniques pour **BELLAC et MEZIERES SUR ISSOIRE** : **05.55.68.73.37** mardi de 8h15 à 11h et le vendredi de 13h30 à 16h.

Permanences téléphoniques pour **CHATEAUPONSAC, LE DORAT, MAGNAC-LAVAL** : **05.55.68.75.92** lundi et vendredi de 8h15 à 11h et le mercredi de 13h30 à 16h.

### B. M. P. A. H.

(Association Bellac, Mézières, Personnes Agées et/ou Handicapées)

La B.M.P.A.H. est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées. Pour répondre à vos besoins, elle vous propose :

Un **service mandataire d'employée de maison ou de garde à domicile** : aide pour le recrutement d'une aide à domicile, pour effectuer les feuilles de salaire et les démarches auprès de l'URSSAF, l'IRCEM. Vous accompagne au quotidien : remplacements lors des congés ou des maladies, gestion des contrats etc... Adresse mail : [bmpah.mandataire@sfr.fr](mailto:bmpah.mandataire@sfr.fr)

Pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le maintien à domicile des personnes âgées, pour vous conseiller ou vous aider dans vos démarches, **Lysiane BLOIS** est à votre disposition : du mardi au vendredi de **9h00 à 11h00** au bureau de l'association : **2, place Carnot 87300 BELLAC** ; en dehors de ces permanences, il vous est possible de laisser un message sur le répondeur au **05.55.60.24.66**,

Du lundi au vendredi de **14h00 à 15h00**, sa permanence est au **8, rue du Marché Ovin à MEZIERES/ISSOIRE** (foyer logement) ; en dehors de ces horaires, un message peut être laissé sur le répondeur au **05.55.60.40.38**.

La permanente vous contactera à votre domicile. (N'oubliez pas de laisser vos coordonnées).

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible en un clic sur le site suivant :  
[www.assmat87.fr](http://www.assmat87.fr)



ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE  
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT  
DE LA HAUTE-VIENNE

### ADIL 87

Pour tous conseils en matière de logement, veuillez contacter le **05.55.10.89.89**

Site internet : [www.adil87.org](http://www.adil87.org)

28, avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Permanence à la mairie de Bellac 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi de 9h30 à 12h30 à la Maison du Département.

## CAUE

Besoin d'informations pour préserver l'environnement, le patrimoine, bâtir, rénover, aménager durablement. Conseils gratuits auprès du CAUE :

Sur rendez-vous par :

Tél. : **05.55.32.32.40**

ou par courriel [caue87@wanadoo.fr](mailto:caue87@wanadoo.fr)  
ou dans les Maisons du Département.



### LE POINT DE SERVICE AUX PARTICULIERS

FACE Limousin possède un nouveau Pôle, qui sert de Point de Service aux Particuliers.

Il se situe 41, rue Camille Pissaro 87000 Limoges.

Tél : **05.55.14.43.80**

Il constitue un lieu de médiation entre particuliers, partenaires et fournisseurs de biens et de services.

Le point de Service aux Particuliers sert de local dans le cadre des actions suivantes :

- MEDIATION ENTREPRISE/CLIENTELE
- MICRO CREDIT PERSONNEL
- PRECARITE ENERGETIQUE
- SECURISATION DU DOMICILE DES PERSONNES AGEES

Particuliers :

50% déductibles  
de vos impôts\*



## ASSAT

(Association de Solidarité et d'Aide par le Travail)  
*Ei de la Gartempe*

### 2 formules à votre service

#### 1. Mise à disposition de personnel

**Particuliers**, vous avez besoin d'une aide pour du ménage, repassage, jardinage, rentrer du bois, tondre la pelouse, bêcher, tailler vos haies... Vous avez le matériel.

**Entreprises, Collectivités**, une partie de votre personnel est absent ou vous avez un **surcroît d'activité** ponctuel.

**Simplicité** : L'ASSAT reste l'employeur du personnel mis à disposition. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

**Souplesse** : Vous nous sollicitez ponctuellement, pour une heure minimum, ou régulièrement.

#### 2. Interventions avec matériel

Devis gratuit

Vous nous confiez la réalisation de petits travaux : **taille de haie**, débroussaillage, **tonte de pelouse**, petite maçonnerie, taille d'arbres fruitiers, petits travaux de peinture, **papier peint**, clôture, nettoyage haute pression, **débarras**...

Un encadrant technique intervient avec le matériel nécessaire, avec un ou plusieurs salariés en parcours d'insertion.

L'ASSAT est une association Loi 1901 dont le but est de lutter contre le chômage et l'exclusion.

Vous êtes demandeur d'emploi :  
Inscription sur rendez-vous, à Bessines ou à Bellac.

184, rue Georges Brassens  
Bessines sur Gartempe  
Tél. : **05.55.76.13.40**



## Jeunes de 16 à 25 ans...

La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un **accompagnement socio-professionnel** aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute Vienne sur **4 antennes** (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et **14 permanences**.

**Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle....venez nous rencontrer !**

Un conseiller vous proposera un **accompagnement individuel**, des conseils personnalisés, des **ateliers collectifs**, l'**accès à des formations**, des **rencontres avec des employeurs**, des stages en entreprise et un **appui pour négocier votre futur emploi**.

Vous bénéficierez aussi de son **aide** dans votre recherche de **logement**, votre accès à la **mobilité** (location de scooters, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), l'**accès à vos droits dans le domaine de la santé** et à un **réseau pour la vie quotidienne** (sport, loisirs, culture)...



Depuis avril 2015, la Mission Locale s'engage dans l'**expérimentation Garantie Jeunes**.

**Vous êtes sans ressources ou vous avez des ressources très modestes** (inférieures ou égales au RSA), vous n'êtes ni scolarisé, **ni en emploi, ni en formation et sans soutien familial**, vous avez entre **18 et 25 ans** et vous **voulez travailler** ; la **Garantie Jeunes permet un socle de ressources de 461,26 par mois dans le cadre d'un accompagnement vers l'emploi pendant 12 mois**.

### MISSION LOCALE RURALE ANTENNE BELLAC

2, rue du Coq - 87300 BELLAC  
du Lundi au vendredi

Pour convenir d'un rendez-vous :

Contactez la Mission Locale Rurale au **05.55.68.87.54**

### Jeunes, Entreprises et Collectivités...

La Mission Locale Rurale vous accompagne  
vers l'Emploi ...

### Une Equipe pour REPONDRE au mieux à vos besoins :

• La Mission Locale met à votre service les compétences et l'expérience d'une **équipe pluridisciplinaire**.

- Un Relais Emploi et des conseillers référents seront **vos interlocuteurs privilégiés**.
- Une offre de services **gratuite**.

### Un APPUI au recrutement :

#### Préparation, Mise en oeuvre et Accompagnement.

- **Identifier** et analyser des profils de postes.
- **Diffuser votre offre** selon les critères choisis.
- Pré sélectionner des candidatures et/ou **proposer des candidats**.
- **Aider à la décision** du choix du contrat de travail. Information et présentation des différentes mesures et contrats existants : **Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, Contrat Emploi d'Avenir...**
- Organiser une **période de stage**, préalablement à l'embauche.
- Rechercher une **formation adaptée** au jeune et à l'entreprise.
- Un **suivi renforcé** pendant la période d'essai et tout au long du contrat.



### Favoriser la RENCONTRE des Jeunes et des Entreprises :

- **Promouvoir les métiers et secteurs** à travers des visites d'entreprises et des enquêtes métiers.
- Participer à des Simulations d'entretien d'embauche : **Job Dating** Jeunes et entreprises.
- Mettre en place une **immersion en entreprise** afin de vérifier l'employabilité d'un candidat...

Contacts et Informations au **05.55.70.45.74**

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

### AMELIORER VOTRE HABITAT :

**une approche personnalisée, des solutions adaptées**

Notre équipe de professionnels vous apporte son savoir-faire dans la définition de votre projet d'amélioration de l'habitat et d'un accompagnement dans la recherche et la mobilisation des aides financières disponibles.

- Conseils techniques et élaboration de projet
- Diagnostics (décence, énergie, autonomie, etc.)
- Définition d'un programme de travaux
- Vérification devis et factures
- Conseils administratifs et financiers
- Montage des dossiers de financement
- Plan de financement
- Suivi du dossier jusqu'à la fin des travaux

Immeuble le Danube,  
44, rue Rhin et Danube, 87280 LIMOGES  
Tél. : **05.55.10.18.78**

Mail : [contact.hautevienne@solihha.fr](mailto:contact.hautevienne@solihha.fr)

## COMITE DES FETES



### Dimanche 24 avril 2016 : 6<sup>ème</sup> MARCHÉ DE PRINTEMPS

Et oui, cette année encore, le marché de printemps a été une réussite ! De nombreux exposants avaient répondu présents. Le défilé des vieux camions de pompiers dans les rues de Peyrat, les promenades en camions de pompiers qu'ont pu faire les visiteurs ont contribué à la réussite de ce rendez-vous printanier. La mise en service de la pompe à bras a connu également un beau succès.

Merci à l'association « l'Auto Pompe » et à son président M. PEZEAUD d'avoir accepté de faire le déplacement avec ses camions de pompiers depuis St Maurice Les Lions.

Comme d'habitude, 2 tombolas ont été organisées pour gagner d'une part le contenu de la brouette garnie et d'une part un cochon. Bravo aux heureux gagnants.

### Samedi 23 juillet 2016 : FETE DE L'ETE

Grande journée ce jour-là au stade municipal. Dès 15h, Le Comité des Fêtes avait programmé pour la 1<sup>ère</sup> fois, des animations qui sortent de l'ordinaire et qui ne suscitent pas la mélancolie : courses de « CHIOTTES » et lancers de « BOUSES » !! Que de fous rires aussi bien pour les participants que pour les spectateurs !!

A 20h : soirée entrecôtes – frites animée dans sa 1<sup>ère</sup> partie par le spectacle DUO ESPERANZA et ses danseuses. Pour prolonger la fête, c'est le DJ de DUO ESPERANZA qui a animé le bal jusque tard dans la nuit.

Vers 23h, un très beau feu d'artifice offert par la municipalité a été tiré par l'entreprise Auterie Artifices. Un grand merci à la municipalité qui nous permet d'avoir depuis plusieurs années un feu d'artifice de grande qualité.



## Dimanche 18 septembre 2016 : REPAS TETE DE VEAU

Le comité des fêtes a décidé de proposer cette année son repas tête de veau dimanche à midi plutôt que le samedi soir. Les convives ont été nombreux mais cependant pas aussi nombreux que lorsque le repas est en soirée. La tête de veau préparée cette année par le charcutier - traiteur Myriam DUQUERROY de St Sornin Leulac a été appréciée de tous les convives. Comme d'habitude, les petites mains des bénévoles ont préparé le buffet de desserts fort apprécié des gourmets et des gourmands ! C'est l'orchestre bien connu de tous les amateurs de thés dansants, Gabriel BREDIER qui a fait l'animation jusqu'en début de soirée.

Merci à vous tous qui participez tout au long de l'année aux manifestations proposées par le Comité des Fêtes.

Merci à tous ses bénévoles qui sont mobilisés et actifs pour apporter du dynamisme à la commune de Peyrat.

Merci à la municipalité, aux élus, aux employés communaux pour leur aide technique et au secrétariat pour leur disponibilité. Ceci est très important pour le bon déroulement de nos manifestations.

Toute l'équipe dynamique de COMITE des FETES vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017, qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout la santé.

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 5 février 2017.

### Programme des manifestations 2017

- dimanche 30 avril : 7<sup>ème</sup> **Marché de Printemps**
- samedi 22 juillet : **Fête de l'Été**
- samedi 23 septembre : Soirée **Tête de Veau**
- samedi 02 et dimanche 03 décembre : participation au **TELETHON**.



Au cours de l'année écoulée A.L.P.B. a tout mis en œuvre pour vous proposer des manifestations, des produits et un service de qualité, avec toujours le même souci, celui de vous faire plaisir.

Le 7 février 2016, A.L.P.B. a organisé sa deuxième « Fête de la Chandeleur ». Cette journée fut très réussie malgré une fréquentation en demi-teinte. Cette manifestation ne sera pas reconduite en raison de la nouvelle programmation de la soirée « Pot au Feu ».

Le vide grenier du 19 juin fut une réussite. Les exposants et les visiteurs ont répondu « présents ». Le repas préparé par les « Alpeyratois » fut très apprécié, et la prestation des « INSUPPORTABLES » fut très remarquée.

Cette année, pour la septième édition de la Fête de « l'Huitre et de la Moule » 380 parts de moules frites ont été servies. Elles furent dégustées sur place ou emportées. La « Sardinade » fut tellement appréciée que nous avons manqué de sardines. Les convives ont aussi beaucoup aimé les « gâteaux maison » et les crêpes préparées à la demande. Les ostréiculteurs et autres producteurs présents sur le site ne furent pas en reste, eux aussi.

Comme nous vous le précisons plus haut, **le Pot au feu, soirée dansante, a été déplacé au 28 janvier 2017**. Cette nouvelle programmation va permettre au TELETHON de disposer de la salle des fêtes. Nous espérons que cette nouvelle date vous permettra de participer aux deux manifestations. Nous vous attendons donc nombreux pour déguster ce plat qui sera préparé, comme les années précédentes, avec des produits frais achetés dans les commerces de BELLAC. Une nouvelle animation vous sera proposée pour vous faire passer une excellente soirée.

Nous commencerons l'année avec notre **Assemblée Générale** qui se tiendra le **mercredi 11 janvier 2017 à 20h30 dans la salle des associations**. Nous espérons vous y accueillir, vous présenter notre association et peut être vous recruter si l'ambiance et la cohésion du groupe vous séduisent.

A.L.P.B. tient à remercier toutes les personnes, les municipalités, les associations, les médias qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, à la réussite et au bon déroulement des manifestations.

Les membres d'A.L.P.B. vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé et espèrent vous retrouver en 2017 pour partager de bons moments avec vous.



En 2017 A.L.P.B. organisera trois manifestations :  
**Samedi 28 janvier** : Soirée Pot au Feu Dansante  
**Dimanche 18 juin** : Vide-grenier Marché de Producteurs au stade de Peyrat  
**Samedi 28 octobre** : 8<sup>ème</sup> Fête de l'Huitre et de la Moule (9h-18h)

## A LA DECOUVERTE DE SOI

### Séance de Sophrologie,

Tous les mardi de 19h à 21h30,  
Salle du Presbytère - Peyrat de Bellac

La sophrologie est une synthèse des techniques orientales diverses, telles que le yoga et le zen, dont la sagesse a été adaptée à notre monde moderne par son fondateur, le Dr Caycédo, neuropsychiatre.

Son efficacité est démontrée dans de nombreux domaines tels que la lutte contre le stress, le sport, la confiance en soi, l'accompagnement à la perte de poids, l'arrêt du tabac, la prise de décisions importantes (séparation, changement professionnel etc).

La séance débute par une phase d'accueil et d'écoute, puis en position debout ou assise, la partie liée à l'apprentissage des différents mouvement, emmène progressivement les participants vers un état de conscience particulier facilitant la prise de contact des sensations du corps.

Pour terminer, une phase de relaxation plus profonde est pratiquée allongé, de façon à renforcer l'état particulier entre veille et sommeil.

C'est à ce moment que le sophrologue intervient afin de réguler le stress, la confiance en soi, l'angoisse, l'anxiété etc.

Et si vous vous autorisiez... un peu de calme, de douceur et de paix, un moment juste pour vous, en tête à tête avec votre corps, ses émotions, son langage bien à lui. Vous prendrez enfin un temps pour l'écouter, le ressentir, l'apaiser.

Au bout de quelques séances, la confiance vous accompagnera et le sentiment que toute agression du stress n'a plus de prise sur vous s'installera dans votre vie.



La sophrologie vous enseignera des techniques que vous utiliserez par la suite tout au long de votre vie, en fonction des événements qu'elle vous apportera.

1<sup>ère</sup> séance offerte – 12 la séance – Règlement au mois ou au trimestre,

Une fois par mois en moyenne aura lieu un stage (mandalas, minéraux, méditation, kilos émotionnels, le pardon, composition florale, massages...).

Nous contacter pour le planning des stages  
ou ateliers :

M. LALLET **06.83.38.02.23**

Romu87@yahoo.fr

Page Facebook : A La Découverte De So

## ACCA DE PEYRAT DE BELLAC

**Présidents d'honneur** : C. Chabroux et A. Brun

**Président actif** : M.S. Propin

**Vice-présidents** : R. Brun et B. Riffaud

**Trésorier** : D. Riffaud

**Trésorier adjoint** : R. Perrin

**Secrétaire** : P. Lorgue

**Secrétaire adjoint** : N. Baudry

**Membres** : R Lasselle, E. Bardieux

L'effectif a diminué puisque nous comptons une petite cinquantaine de sociétaire contre 56 l'année dernière. Nous profitons de l'occasion pour rappeler que la fédération a, pour cette année encore, maintenu son opération permis à 0 € qui connaît un franc succès. N'hésitez pas à venir nous rejoindre comme l'ont déjà fait quelques nouveaux chasseurs.

Notre cinquième journée de chasse à l'arc s'est déroulée le 19 novembre et aucun animal n'a été tué.

Comme tous les ans, nous avons procédé à six lâchers de faisans et un lâcher de perdreaux pour un total de 370 oiseaux soit 20 de plus que l'année passée.

Le prélèvement annuel de lièvres est toujours limité à 15 animaux. A ce jour aucun prélèvement n'a été déclaré. Toutefois nous nous réjouissons régulièrement de faire courir le célèbre capucin pendant nos battues aux grands gibiers.

Le plan de chasse aux chevreuils en est actuellement à 6 prélèvements sur un maximum de 16 animaux pour la saison. Seulement 5 sangliers ont été tués.

Notre traditionnel loto a encore connu un grand succès. Nous remercions les chasseurs et donateurs.

Nous remercions l'ensemble des propriétaires terriens de la commune de nous permettre de pratiquer notre loisir favori.

La présidente ainsi que les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2017



## AAPPMA

### Les Pêcheurs De la Société de Pêche de Bellac

L'année 2016 a été l'année de beaucoup de changements. Un nouveau Conseil d'administration de notre AAPMA a été élu avec comme Président Jean Tinlot.

Jean Lagoute qui a eu la responsabilité de l'AAPPMA pendant vingt et un ans est resté parmi nous en tant que Président d'Honneur. Il s'occupe de notre action de découverte de la pêche dans les écoles primaires.

C'est ainsi que le 10 Juin, 26 élèves de l'école de Peyrat de Bellac se sont retrouvés au pont de la Pierre, à Bellac. A cette occasion nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de M<sup>me</sup> la Conseillère Départementale et Maire de Peyrat de Bellac accompagnée de Conseillers Municipaux.

Le 14 Juillet c'était le traditionnel concours de pêche au pont de Beissat. Le matin s'est déroulé le concours jeunes. Ce dernier prévu le 5 Juin avait été annulé à cause des intempéries.

Quinze jeunes de six à seize ans se sont retrouvés, dès huit heures, accompagnés de leurs parents. Parmi eux cinq jeunes de Peyrat de Bellac, dont deux ont été sélectionnés pour le Critérium secteur Nord. Il s'agit de Timéo Venot et de Jade Venot dans la catégorie Espoirs.

L'après midi quarante trois pêcheurs au coup, adultes et jeunes, ont disputé le concours auquel ils sont fidèles

depuis des décennies. L'épreuve a été remportée par Jean Claude Rouffignac qui se trouve être aussi dans l'équipe des responsables de la pêche au coup de notre AAPMA. La journée s'est terminée par un vin d'honneur où étaient présents Madame la Conseillère Départementale et Maire de Peyrat de Bellac entourée de nombreux élus locaux.

Les 22 et 23 Juillet notre AAPMA participait à un weekend pêche organisé dans le cadre de « l'été actif » de la COMCOM. Une quinzaine d'adolescents des trois AAPMA de la COMCOM ont découvert les techniques de la pêche sportive, la pêche au coup avec J.C. Rouffignac et Christian Courivaud et la pêche de la carpe avec Christian Chauviré et des bénévoles du GRCL. Ne disposant pas d'un parcours de pêche de la carpe de nuit suffisant sur notre territoire cette sortie pêche s'est déroulée sur le plan d'eau de Rochechouart.

Le 27 janvier 2017 se tiendra l'Assemblée Générale de notre AAPMA. C'est l'occasion pour tous les pêcheurs de notre Conseil d'administration, de prendre connaissance de ses actions et de discuter des ses projets. En cours d'année des réunions plénières réunissent tous les pêcheurs dont on connaît le numéro de téléphone ou l'e-mail.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « PEYRAT FORME »

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillerons dans notre équipe.

Nos cours sont animés par deux animateurs diplômés :

- Céline BOUTAUD le lundi de 9h15 à 10h15
- Sully LEBRUN le mercredi de 15h30 à 18h30

Les cours ont lieu à la salle située sous la Mairie.

Les séances se déroulent dans la bonne humeur et dans la plus grande convivialité.  
N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Deux essais gratuits pour vous convaincre.

Une soirée théâtrale est prévue pour début Avril 2017.

### Composition du bureau :

**Présidente** : Marie-Claude PERIGAUD  
**Vice-Présidente** : Monique JAUGEARD  
**Trésorière** : Christiane LAGUZET  
**Trésorière adjointe** : Christiane PLUQUET  
**Secrétaire** : Isabelle LADEGAILLERIE  
**Secrétaire adjointe** : Marie-Pierre MONDIOT



Pour tous renseignements :  
le **05 55 68 16 78**  
et le **05 55 68 02 75**  
sont à votre écoute et  
à votre disposition.

## ATELIER DE PEINTURE JOUR DE SOIE

### Bureau :

**Présidente** : Bonneaud Janine  
**Trésorière** : Célérier Arlette  
**Secrétaire et animatrice** : Poujaud Nadine

Notre atelier a lieu tous les vendredis de 14h à 17h30 "salle des associations" sous la salle des fêtes à Peyrat de Bellac.

Nous sommes un club de 9 personnes et nous aimerions agrandir notre groupe. Nous faisons appel à toute personne initiée à la peinture ou à une autre activité manuelle, ou toute personne désirant apprendre. Les séances se passent dans une ambiance amicale pendant lesquelles les adhérentes peuvent apporter et transmettre leur expérience et leur savoir-faire.

Cette année, nous avons fait 2 ateliers dirigés par des personnes extérieures.

- Le Vendredi 30 Septembre 2016 Marie-Claude Lenoble Présidente d'"Arabesque" est venue bénévolement nous initier à la peinture acrylique. Merci à elle pour son intervention.

Les adhérentes présentes ont été enchantées et surprises du résultat obtenu par chacune.

- Le Vendredi 07 Octobre 2016, Nico De Veldé de St Yrieix la Perche a animé un atelier laine feutrée et soie dans nos locaux. Chaque participante est repartie avec une écharpe fabriquée par elle-même, ainsi qu'une fleur en laine feutrée.

### Projets :

- Téléthon : expo le Samedi 03 Décembre 2016 à partir de 10h.
- Portes ouvertes seront organisées en 2017. Date à définir.
- 6<sup>ème</sup> exposition de Jour de soie sur le Week-end du 15 et 16 Avril 2017 à la salle des fêtes de Peyrat de Bellac.

*La présidente, Janine Bonneaud*



Pour tout renseignement  
appeler le  
**06 10 35 18 03**

## AMICALE DE L'ÉCOLE DES DEUX TILLEULS

C'est une satisfaction de donner des nouvelles de notre association qui œuvre pour le loisir des 95 enfants de l'école des deux tilleuls. Nous espérons leur apporter des souvenirs heureux par l'organisation de fêtes et de voyages.

Ceux-ci sont financés par les manifestations dont vous êtes, pour beaucoup d'entre vous, acteur du succès que nous rencontrons. Nous remercions la municipalité, l'équipe enseignante et nos donateurs pour le soutien qu'ils nous apportent continuellement.



Nous ne pourrions réaliser ces manifestations sans la présence et le dynamisme de notre équipe de bénévoles, qui s'est vue renforcée par de nouveaux membres cette année, permettant ainsi de continuer nos actions tout en apportant de nouvelles idées pour l'avenir.

On notera la formation du nouveau bureau élu lors de l'assemblée générale du 2 septembre 2016 :

**Président** : M. Vincent COURTILOUX  
**Vice-présidente** : M<sup>me</sup> Cathy PINOT  
**Trésorière** : M<sup>me</sup> Véronique LACOMBE  
**Trésorière adjointe** : M<sup>me</sup> Stéphanie DUQUEROIX  
**Secrétaire** : M<sup>me</sup> Valérie ELDRIDGE DOYLE  
**Secrétaire adjointe** : M<sup>me</sup> Valérie MAITRE

**Membres** : M<sup>mes</sup> Laëtitia AUTEF, Anne CHENU, Nathalie COURTILOUX, Emilie DESMAZEAU, Cécile DEVERRIERE, Carine DOUCET, Isabelle FALIPOU, Carine JAUGEARD, Rebecca JONHSON, Aurore LABARDE, Sophie LEBERT, Angélique LEGER, Séverine LETANG, Christina MAGNIEZ, Paméla DUMANS, Muriel RIFFAUD, Catherine VENOT. MM. Philippe AUTEF, Pierre DUMANS, Francis LACOMBE, Mickaël MALIVERT, Ludovic MARCHAND.

Nous tenons à remercier les personnes ayant quitté l'amicale pour leur dévouement et leur souhaitons le meilleur pour l'avenir.

## ART'ABESQUE

En janvier, nous avons fait notre assemblée générale, le bureau a été renouvelé :

**Présidente** : Marie-Claude LENOBLE  
**Vice-Présidente** : Anne Marie DOUMEIX  
**Secrétaire** : Martine FOHANNO  
**Trésorière** : Viviane LAVERGNE

L'association compte 16 inscrits.

Comme les années précédentes l'atelier fonctionne le lundi après-midi (hors vacances scolaires) de 14h à 17h dans la salle des associations, derrière le presbytère.

Cette année a été marquée par plusieurs manifestations :

- Juin : pique-nique atelier au pont de la Pierre.
- Juillet : participation à l'inauguration par M. Arnette de la chapelle de l'ancien hôpital de Bellac avec exposition de nos peintures.

- Septembre : visite de la vallée des peintres en Creuse : CROZANT – EGUZON – FRESSÉLINES.

D'autre part nous continuons d'exposer dans différents lieux de Bellac (Le Central, la cafétéria d'Inter....).



## CLUB CHARLES SILVESTRE

Cette année encore, le Club Charles Silvestre a été très actif. Il a permis à ses 143 adhérents de se retrouver pour des moments de divertissements et de découverte.

De nombreuses manifestations ont été organisées en 2016 :

- 2 thés dansants suivis d'un repas le 14 février et le 9 octobre.
  - Le repas de printemps le 7 avril ainsi que le traditionnel repas de fin d'année (gratuit pour tous les adhérents).
  - 3 voyages :
    - 1/2 journée au village gaulois à Esse en Charente.
    - Une journée de visite du Château de Cheverny et de la Chocolaterie de Bracieux.
    - Un séjour découverte du Morbihan sud du 13 au 17 juin.
  - Un concours de belote le 24 novembre.
  - La participation au Téléthon les 3 et 4 décembre
  - Le premier jeudi de chaque mois, les adhérents peuvent se retrouver pour un goûter et se distraire en jouant à différents jeux de société.
- Les adhérents du Club ont été nombreux à participer à toutes ces manifestations.

Le calendrier des activités du Club est consultable sur le site de Peyrat de Bellac :

[peyratdebellac-e-monsite.com](http://peyratdebellac-e-monsite.com)



Pour adhérer au Club Charles Silvestre, il n'y a pas d'âge, si vous aimez danser, voyager, partager des moments conviviaux, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez accueillis avec plaisir.

### Composition du conseil d'administration :

**Président :** Pierre COUSSY  
**Vice-président :** Jean PREVERAUD  
**Trésorier :** Camille CHEVALIER  
**Trésorier adjoint :** Nicole VILLEGER  
**Secrétaire :** Emile VILLEGER  
**Secrétaire adjoint :** Michelle MERCIER  
**Membres :** Françoise COUSSY, Christiane MAITRE  
Jeannette PREVERAUD, Odile VAN-HILLE  
**Vérificateurs aux comptes :** Irène DINCQ  
Odile VAN-HILLE

## VELO NATURE

Le 28 mars s'est déroulée la randonnée pédestre du club VELO NATURE de PEYRAT parcours de 10 km, du monde malgré un temps pluvieux, les marcheurs ont pu apprécier les nombreux chemins de notre commune et le bourg, un vin d'honneur a conclu cette rando ainsi qu'un repas avec un excellent pâté de Pâques au restaurant CHEZ SYLVIE.

La première rand `omelette a eu lieu le 10 juin, malgré la concurrence de l'équipe de France foot à la TV, 45 marcheurs ont pu apprécier notre organisation et le parcours un peu arrosé.

Une semi-nocturne très appréciée par 69 marcheurs a eu lieu à SISSAC par une soirée magnifique de 19h00 à 21h00 le 02 septembre suivie d'un miget offert et d'une barbecue.

Le club remercie la Municipalité pour ses aides et vous donne rendez-vous l'année prochaine en 2017.

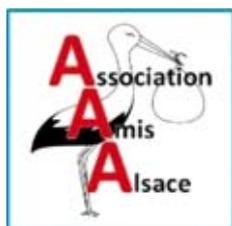
Le lundi de Pâques pour la prochaine rando, en Juin la rand `omelette et pour la semi-nocturne d'automne.

Pour info le chemin PDIPR traversant la commune est ouvert de Beissat à l'alliance Pastorale pont de Beissat.

Merci à tous les bénévoles du club.

*La présidente, Sylvie MARCHE*





L'association « Les amis de l'alsace » de Peyrat de Bellac a eu le plaisir, au mois de mai, de recevoir lors des fêtes solennelles de Le Dorat, le Président de l'association de Trimbach « les amis du Limousin » et quelques membres qui avaient fait le déplacement.



Notre association a fait découvrir « les Ostensions » manifestation séculaire, si particulière à notre cher Limousin, qui a enchanté nos amis de Trimbach venus spécialement.

Nous les avons accueillis comme il se doit ne perdant pas de vue notre but initial : rapprochement et amitié. Une réunion d'information et de mise au point, pour la pérennité et l'amitié de nos 2 associations s'est tenue le jeudi 27 octobre 2016 autour d'un repas.

Nous avons pu échanger convivialement avec les 22 membres présents.

Pour raison de santé le Président des « Amis du Limousin » M. Joseph Weissbeck n'a pu nous rejoindre, mais c'est par téléphone que nous avons pu lui apporter toute notre sympathie et un prompt rétablissement.

Une prochaine réunion sera prévue au printemps afin de mettre au point notre prochain déplacement en Alsace, notre tour étant arrivé.

Ceux et celles qui voudront bien se reconnaître dans « l'association des Amis de l'Alsace » seront les bienvenus.

*Le président, Claude Chabroux*



Depuis 2009, le PMPB, Pôle Multimédia de Peyrat-de-Bellac, vous accueille les lundis et mardis AM de 14h à 17h en dehors des vacances d'été et de fin d'année.

Une bonne ambiance et un accueil chaleureux vous attendent dans les locaux de salle du presbytère. Vous pourrez y découvrir l'Informatique ou vous perfectionner dans l'utilisation du matériel et des logiciels.

Le club dispose d'un local équipé de plusieurs ordinateurs et des principaux périphériques nécessaires (imprimante/scanner, vidéoprojecteur, connexion Internet et logiciels).

Des ateliers sont régulièrement organisés sur tous les thèmes courants de l'informatique. Treize ont déjà eu lieu, certains ont été refaits à la demande des nouveaux arrivants, d'autres sont en cours de programmation.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu début avril 2017.

Pour tout contact avec l'association :

- rendez-vous à la salle du presbytère
- appelez au **05.55.60.44.51** aux heures d'ouverture du local
- consultez le site internet de la commune à la rubrique « Associations / Pôle multimédia » à l'adresse suivante : <http://peyratdebellac.e-monsite.com>.

Faites part de vos idées et suggestions en venant nous voir ou en nous envoyant un courriel à l'adresse suivante : [pmpeyratdebellac@orange.fr](mailto:pmpeyratdebellac@orange.fr)

Le club remercie la Municipalité pour la mise à disposition du local et la prise en charge des charges de fonctionnement (éclairage, chauffage, ligne Internet).

**Le bureau**



## UNION SPORTIVE PEYRACHONNE

La légitime satisfaction de fin mai 2016, à l'occasion de la seconde accession au niveau supérieur en 2 ans (celle de l'équipe 2) aura été bien trop brève. La fête a été vite ternie par la brutale disparition d'Yvon Le DEVEHAT, l'un des 2 responsables attirés de cette formation.

Taiseux certes, mais toujours présent pour le bien-être collectif et pour l'intérêt du club, Yvon aura effectué un trop bref passage au sein de l'US Peyrachonne. Autre moment pénible de cette année : quelques semaines plus tard, Michel PERIGAUD, dirigeant des premières années, est vaincu par une cruelle maladie... Les footballeurs de l'USP s'associent sincèrement à la douleur de familles d'Yvon et de Michel.

Heureusement, d'autres moments plus réjouissants sont venus égayer 2016.

Septembre est témoin de la création de la 1<sup>ère</sup> équipe féminine de l'histoire du club. Bien sûr les débuts sont difficiles, toutefois cette « bande de copines » parfaitement orchestrée par Estelle DRIEUX ne s'est jamais découragée même face aux résultats les plus négatifs. Nul doute que leur sérieux, leur détermination et leur assiduité à l'entraînement mené par Alain DESBORDES, porteront leurs fruits et qu'elles ne tarderont pas à décrocher une première victoire qui donnerait entière satisfaction à Patrick JAUGEARD et Christian LAVALLEE qui ne ménagent pas leur peine pour les guider.



Seniors Féminines

Concernant les 2 équipes masculines, les résultats de la saison écoulée ont été conformes aux attentes formulées en Assemblée générale par l'équipe du président Sylvain BARDU, maintien relativement aisé pour l'équipe 1 et montée pour l'équipe 2. Même si le début de la présente saison s'avère un peu compliqué sur le plan comptable, nul doute que la qualité des entraînements de Patrick FROMENTAU finira par payer et les résultats s'en suivront obligatoirement.

Les équipes masculines sont dirigées par Alain DESBORDES, Patrick FROMENTEAU et Jean-Claude BARDU à la touche pour l'équipe fanion, et Charles DAMAR avec comme assistant José FERNANDES pour l'équipe réserve.



Seniors 1



Seniors 2

Niveau effectif nous comptons 70 licencié(e)s, avec 38 joueurs, 18 joueuses, 12 dirigeants dont 4 dirigeantes et 2 arbitres officiels qui nous représentent au niveau du District et de la Ligue.

Au chapitre infrastructures l'effectif de l'US Peyrachonne a pu apprécier les nouveaux abris de touche installés par la municipalité, et se réjouit également d'autres travaux engagés sur et autour du stade.

L'amélioration des installations devra sans aucun doute se poursuivre. L'USP ne désespère pas de la mise en place d'un dialogue sain qui a déjà pris forme, pour que chacun prenne réellement conscience d'une part des besoins des footballeurs et d'autres part des possibilités de réalisation par la collectivité.

Mais la vie associative sans ses bénévoles perdrait tout son sens. A ce titre l'US Peyrachonne sait qu'elle peut compter sur ces gens de l'ombre qui sont toujours présents lorsque l'intérêt du club est en jeu. Et certainement qu'à ce titre, une mention particulière doit être accordé à Jean-Claude BARDU, présent depuis la création du club en 1983, ses « coups de gueule » sur le bord du terrain sont devenus presque aussi légendaire que le temps et l'activité inlassable qu'il accorde à « son club » pour que celui-ci continue à rayonner et porte haut les couleurs « Rouge et Blanc » dans le département et principalement dans notre Basse-Marche.

**Président d'Honneur :** Claude CHABROUX

**Président actif :** Sylvain BARDU

**Vice-Président :** Matthias GUILLEMIN

**Secrétaire :** Mélina MARTIN

**Secrétaire adjoint :** Angélique BARDU

**Trésorier :** Estelle DRIEUX

**Trésorier adjoint :** Jean-Claude BARDU

**Membres :**

BARDU Jean-Yves, CHAMBRE Ludovic,  
DAMAR Charles, DESBORDES Alain,  
FORGEAUD Florian, FROMENTEAU Boris,  
FROMENTEAU Patrick, LESIGNE Pierre-Olivier,  
MONTAGNE Nicolas, RUAUD Christelle.

S'appuyant sur l'adage «seul, on va plus vite mais ensemble on va plus loin»! L'USP qui souhaite avancer avec tout le monde, présente pour l'année 2017 ses meilleurs vœux à la municipalité, aux habitantes et habitants de Peyrat de Bellac, aux joueurs, joueuses, dirigeants et dirigeantes sans oublier tous nos supporters.

Bonne et heureuse année 2017.

## KYOKUSHINKAI PEYRACHON

Une année riche en pratique de notre art martial, participation au Téléthon pour la 4<sup>ème</sup> fois sur la commune en organisant notre stage d'hiver dans notre dojo sur le week-end du 3 et 4 décembre 2016.

Cette année encore a été l'occasion de faire venir à notre dojo des amis gradés comme Senseï Vincent Simon 3<sup>ème</sup> dan IFK de Lille pour la préparation au passage de grade ceinture marron et noire mais également des échanges réguliers avec d'autres clubs de la Souterraine, St Sulpice les feuilles, St Vaury et Razès.

**Nous avons également fait les déplacements suivants :**

- **Janvier** à Golbey dans les Vosges pour un stage d'hiver IFK France,
- **Mars** à St Cyr en Val (Orléans) stage technique avec Senseï Jean-Pierre Renouard 3<sup>ème</sup> dan,
- **Juin** pour le passage de grade à Sequedin (Lille) avec Shihan Liam Keaveney 7<sup>ème</sup> dan IFK,

Et surtout le stage d'été en Août à Felsted en Angleterre où nous avons pu rencontrer les plus grands de notre art comme Steve Arneil qui est Hanshi 10<sup>ème</sup> dan IFK de karaté Kyokushinkai (le grade le plus élevé en Karaté).

Les objectifs de cette année 2017 est de représenter notre club, notre commune en se déplaçant dans les différentes manifestations mais il est important d'accueillir des grands du Kyokushinkai dans notre dojo afin de faire découvrir notre belle région qu'est le Limousin.



Stage d'été à FELSTED en Angleterre, du 11 au 14 août 2016  
(Emmanuel Urrutia, Steve Arneil, Bruno Thibaud)

## REMERCIEMENTS

**La Municipalité remercie vivement les artisans et commerçants pour leur participation qui a permis l'édition de ce bulletin, sans oublier les associations bénévoles et le personnel communal ainsi que la famille DEKKERS pour le don de plusieurs sapins de Noël qui ont permis de décorer la salle polyvalente, le secrétariat et le rond-point du stade.**